



Cabinet

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 7 novembre 2017

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général
Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 8 novembre 2017, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par le député de Bourget.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Simon Berthiaume, directeur de cabinet

2017/10/04
11:50
[Signature]

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale prenne acte des dernières données du recensement de 2016 qui confirment le déclin du français au Québec;

Qu'elle demande au gouvernement du Québec de moderniser la Loi 101 afin notamment :

D'assurer que 100% des candidats à l'immigration aient une connaissance intermédiaire ou avancée du français;

D'assujettir les entreprises à charte fédérale aux dispositions de cette loi;

De soumettre les entreprises québécoises de 25 à 50 employés à la procédure de certification de francisation. »
